



# Contact

C O M M U N E D E N E A U F L E S - S A I N T - M A R T I N

## Sommaire

- Conseil Municipal p2
- Vie locale p3
- Retour sur événements p4 à p8
- Événements à venir p8
- Dans le rétro p9 à p10
- Les commissions p10
- Les rappels p10
- Nos amis les bêtes p11
- Partages p12
- Numéros utiles p12

## Z O O M S U R

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



Fidèle à ses engagements, la commune met en place une collecte d'encombrants .

Cette première, assurée par le SYGOM, est programmée le lundi 8 novembre 2021.

Attention, certains objets ne peuvent pas être ramassés.

Merci de lire attentivement le document dédié que vous trouverez à l'intérieur de ce journal.

Pour toutes précisions complémentaires contacter la mairie au 02 32 55 00 04.

## L E M O T D U M A I R E

Madame, Monsieur,

C'est avec un réel plaisir que mon équipe et moi-même constatons, qu'au fur et à mesure des semaines, nous vous retrouvons de plus en plus nombreux lors des différentes manifestations.

Cela nous touche et nous encourage à organiser de nouvelles activités ou rencontres. D'ici la fin de l'année, de nouvelles manifestations vous seront proposées. Nous vous les dévoilons en temps restreint car nous suivons au jour le jour les consignes sanitaires dictées par le Préfet. N'hésitez pas à consulter les supports officiels de la mairie (page Facebook, Panneau Pocket, panneaux d'affichage et information papier tel ce journal). La prochaine aura lieu à l'occasion du 11 novembre. Je vous donne rendez-vous à 11h00 devant la stèle des déportés. Venez nombreux, en famille, à cette manifestation patriotique, honorer les enfants du pays et préserver le devoir de mémoire.

Comme indiqué dans le zoom ci-dessus, vous allez en novembre bénéficier du ramassage des encombrants. Je vous demande de bien respecter les règles fixées par notre prestataire, condition sine qua non à la continuité de ce service.

Nous avons à déplorer des cambriolages dans la commune ainsi que dans le cimetière. J'ai sollicité une présence plus fréquente et visible des services de gendarmerie, néanmoins restons vigilants.

La nouvelle réglementation sur l'identification des chats est entrée en vigueur au 01/01/2021. Pensez à la respecter cela limitera, je l'espère, les abandons. Je rappelle également que la stérilisation de votre animal est la seule garantie pour stopper une prolifération grandissante.

Bonne lecture.

Jean-Pierre Fondrille

## Restons en lien

Mairie  
19 rue St-Martin  
27830 Neaufles St-Martin

 02 32 55 00 04

 Mairie.neaufles@yahoo.fr

 Mairie  
Neaufles-Saint-Martin

 Panneau Pocket

 Lundi  
de 9h00 à 12h00 et  
de 13h30 à 18h30

Mardi et vendredi  
de 13h30 à 18h30

Jeudi  
de 16h00 à 18h30

Mercredi et samedi  
de 9h00 à 12h00

É C H O S   D U   C O N S E I L   M U N I C I P A L  
D U   2 8   S E P T E M B R E   2 0 2 1 \*

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Mise en place référent signalement au centre de gestion                | ➡ | Le Conseil Municipal valide la signature d'une convention avec le centre de gestion.  |
| Adhésion au service médecine préventive du centre de gestion de l'Eure | ➡ | L'ensemble du Conseil adopte le renouvellement de la délibération autorisant la signature pour l'exercice de missions facultatives.   |
| Maintien de l'exonération des taxes foncières                          | ➡ | Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le maintien de l'exonération totale des taxes foncières sur les propriétés bâties pendant une période de 2 ans en faveur des constructions nouvelles. |
| Modification budgétaire  | ➡ | Compte tenu d'une augmentation des charges du personnel en raison des contraintes sanitaires liées à la Covid, une modification budgétaire est validée.   |
| Cours d'escrime pour les écoles  | ➡ | A l'unanimité, les membres du Conseil décident de reconduire cette activité pour l'année scolaire 2021/2022.  |
| Travaux écoulement des eaux rue des Sapins                             | ➡ | Création d'un puits d'infiltration pour eaux fluviales rue des Sapins. Les membres du Conseil ont votés pour, à l'exception d'un vote contre et d'une abstention.                                 |
| Travaux enduit sur salle des fêtes et bâtiment technique               | ➡ | Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la réalisation d'un enduit sur ces bâtiments.  |
| Validation pose de nouvelles prises pour illuminations de Noël         | ➡ | Les membres du Conseil Municipal valident la mise en place de 12 nouvelles prises sur les réverbères de l'éclairage public.   |
| Hommage à M. Jean Paul TEILLARD et M. Michel STROHM                    | ➡ | Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la pose d'une plaque baptisant la petite salle des fêtes Jean-Paul TEILLARD ainsi que la création, derrière la mairie de l'espace Michel STROHM.        |
| Présentation du plan d'aménagement du 1er étage de la mairie           | ➡ | Monsieur le Maire présente le plan d'aménagement du 1er étage de la mairie.   |
| Rapport annuel du syndicat des eaux du Vexin normand 2020              | ➡ | Monsieur le Maire rappelle quelques points marquants du rapport reçu en format dématérialisé par tous les conseillers.  |

*\*L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site de la Mairie et sur les panneaux d'affichage situés face à la Mairie.*

*Si vous souhaitez les recevoir à domicile, merci de vous rapprocher de la Mairie.*

## RENTRÉE DES CLASSES—JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021



La rentrée scolaire aura été particulière cette année.

L'épidémie a contraint les élèves du CP au CM2 au port du masque. Contrainte levée en octobre.

Mais rien n'aurait pu entamer la joie que les enfants ont eu à se revoir et à rencontrer leurs institutrices.

Nous leur souhaitons à tous une année riche en apprentissages divers et variés.

## INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DANS LA COMMUNE

## Équipements réglementaires

Afin de protéger les nouvelles bouches à incendie enterrées et les rendre plus visibles, la commune a fait installer des arceaux.



## Équipements d'agrément

La commission communication, cadre de vie et informatique vous a informé dans un précédent numéro, que des équipements allaient être installés tout au long du mandat.

Les premiers ont été mis en place à divers endroits du village : bancs, poubelles, table de pique-nique. Dans les toutes prochaines semaines seront installés d'autres bancs et poubelles répartis dans la commune, une table d'échec et une table de ping-pong sur le terrain communal et une table de pique-nique au Parc Nature.

En 2022, d'autres équipements viendront compléter ces premiers aménagements.



## RETOUR SUR ÉVÉNEMENTS

### SORTIE CABOURG - 18 AOÛT 2021 (CCAS)

C'est dans une ambiance joviale que 57 Neaufléens ont pu profiter d'une ballade à Cabourg. Même si le soleil n'était pas spécialement au rendez-vous, la météo a été clémente. Petits et grands ont apprécié la plage et la visite de la ville.



### CINÉMA PLEIN AIR—21 AOUT 2021 (CCAS)



Confortablement installés dans des transats les Neaufléens présents se sont détendus en regardant la comédie « Mystère à St-Tropez ».

### COURSE D'ORIENTATION— 5 SEPTEMBRE 2021 (TEAM DE NEAUFLES)

Cette course organisée par la Team de Neaufles a remporté un franc succès avec pas moins de 120 participants. Grâce à l'implication des bénévoles et des coureurs, l'ambiance était conviviale et chaleureuse. La 2ème édition est déjà programmée le 4 septembre 2022.



## FOIRE À TOUT –12 SEPTEMBRE 2021 (NEAUFLES ANIM ')



Si les contraintes sanitaires départementales ont contraint l'association Neaufles Anim' à limiter l'évènement aux abords de la mairie cette année, elles n'ont pas découragé les acheteurs et promeneurs qui, comme à l'accoutumée, sont venus en nombre.

Ils ont pu se restaurer auprès de la buvette tenue par les bénévoles de Neaufles Anim' qui ont œuvré dans la bonne humeur afin de répondre aux nombreuses demandes.

L'année prochaine, la Foire à tout sera programmée suivant son calendrier habituel, au mois de mai, enfin on espère....

## JOURNÉE DU PATRIMOINE –18 SEPTEMBRE 2021

Comme l'année passée, la municipalité a organisé une journée du patrimoine le samedi 18 septembre 2021. Les visiteurs ont déambulé dans les rues du village où un circuit pédestre était proposé pour rechercher des objets insolites fixés sur les maisons et bâtiments. Ils ont également pu observer, à travers des photos anciennes, l'évolution de certaines rues. Un grand merci à Magali et à Marie-Pierre pour leur participation à la mise en place.

L'ouverture de l'église et de la crypte a offert aux visiteurs l'occasion de visiter ou revisiter ce lieu de culte.

La Croix percée était proposée en visite libre.

L'innovation cette année a été la visite du Moulin du Vitrex. Plus de 80 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une visite commentée du site. Nous remercions vivement M. et Mme Rathier, propriétaires des lieux et M. Michel Comte qui a captivé le public présent lors des 6 visites programmées. Pour les personnes qui n'ont pu visiter ce lieu, faute de places, nous leurs donnons rendez-vous l'année prochaine...



## CINÉMA—29 SEPTEMBRE 2021 (CCAS)



Franc succès pour la projection du film « C'est quoi ce papy ! »  
Chantal LADESSOU a bien fait rire petits et grands. Les 60 spectateurs sont ressortis de la salle des fêtes enchantés.

## CONCOURS DE PÉTANQUE—2 OCTOBRE 2021 (NEAUFLES ANIM')



La deuxième édition du concours de pétanque de Neaufles Anim' s'est déroulée dans un climat convivial. D'une main de maître Martine et Isabelle, bénévoles, ont dirigé ce concours avec dynamisme.

Au terme de cette journée, les gagnants ont reçu un panier garni, les autres joueurs ont également été récompensés.



## EXPOSITION DES PEINTRES—LES 9 & 10 OCTOBRE 2021

Un seul mot pour définir la 12ème édition de l'exposition des peintres de Neaufles : Magnifique ! Les peintres amateurs de Neaufles nous ont, une nouvelle fois, bluffés par leur talent .

Les œuvres exposées ont comblé pendant tout le week-end les nombreux visiteurs.

Claude Emile Texier, peintre de Gisors, fut l'invité « coup de cœur » de cette édition.

Félicitation aux talentueux Neaufléens qui nous ont ravi de leurs toiles. Nous décernons une mention spéciale aux enfants de l'école communale pour leurs créations, toutes plus belles les unes que les autres.



### GYM DOUCE—12 OCTOBRE 2021 (CCAS)



Depuis le 12 octobre dernier, des cours de Gym douce sont proposés aux séniors. L'association Siel Bleu, en partenariat avec le CCAS, dispense tous les mardis une heure de Gym. La quinzaine de personnes en bénéficiant est satisfaite de pouvoir s'adonner à une pratique douce et à leur rythme.

### REPAS DE L'AMITIÉ—16 OCTOBRE 2021 (CCAS)

Il était attendu depuis mai 2019... Ce repas a rempli toutes les attentes des 101 convives. « *Tout était superbe* », voici les mots que les convives ont adressé aux membres du CCAS à l'issue de cet après-midi.

L'excellent repas fourni par Leroy Traiteur et le succulent dessert de notre boulanger Éric Aubert, l'animation assurée par Marc, le service géré par les membres du CCAS aidés par les élèves en restauration du lycée Louise Michel de Gisors, sans oublier la participation des Neaufléens enthousiastes sur la piste de danse, ont contribué à ce moment très convivial.



## OCTOBRE ROSE – 24 OCTOBRE 2021 (CCAS)

C'est sous un soleil automnal qu'une cinquantaine de marcheurs s'était donnée rendez-vous au Parc Nature pour une balade autour de l'étang.

Cet évènement consacré à la lutte contre le cancer du sein a permis de récupérer 320€. Cette somme sera reversée au Centre Henri-Becquerel. Cet institut se place au 1er rang en matière de prise en charge des cancers du sein en Normandie orientale (ex Haute-Normandie), avec plus de 900 nouveaux cas suivis par an. Dans une volonté permanente d'accroître l'accessibilité aux soins pour tous, il ne pratique ni activité libérale, ni dépassement d'honoraires. Merci à tous pour votre générosité.



## ÉVÈNEMENTS À VENIR

### COMMÉMORATION – 11 NOVEMBRE 2021

À l'occasion de la journée nationale de la commémoration de la victoire et de la paix, vous êtes invités à cet hommage le jeudi 11 novembre à 11 heures devant la stèle des déportés. (à l'angle de la rue Sylvain Sénéciaux et de la rue Alexandre Laurent)



### APRÈS-MIDI JEUX SÉNIORS – 16 NOVEMBRE 2021 (CCAS)



Le CCAS organise mardi 16 novembre 2021 à 14h00 un après-midi jeux autour d'un café ou chocolat pour tous les Neauffléens. Divers jeux vous seront proposés (tarot, belotte, scrabble, trivial poursuit...). La liste n'est pas exhaustive, chacun peut amener le sien.

Nous vous y attendons nombreux.

### DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL (CCAS)

Vous trouverez dans ce journal un coupon réponse pour obtenir votre colis de Noël. Il devra être impérativement retourné en Mairie **le 30 novembre 2021 au plus tard**.

Les personnes concernées sont celles nées avant le 1er janvier 1955 (67 ans et plus).

La distribution se fera à l'issue d'une animation surprise le vendredi 17 décembre 2021. Vous trouverez toutes les précisions dans le Contact de décembre.



## PATRIMOINE : NOTRE MAIRIE

S'il y a un bâtiment emblématique dans une commune, c'est bien la mairie. Au fil des ans, la nôtre n'a pas manqué d'évoluer. La première fonction de cet édifice a été celle d'école communale. De nombreux Neafluéens y ont usé, sur ses bancs, leur fond de culotte. Le rez-de-chaussée était constitué d'une salle de classe (salle des mariages aujourd'hui). L'espace réservé à la mairie correspondait à l'actuel secrétariat : autant dire que pour le Conseil Municipal il y avait peu de places. Lors des mariages, seuls les mariés, leurs parents et leurs témoins pouvaient entrer.

La salle des fêtes n'existait pas. C'était un préau ouvert sur la cour de l'école.

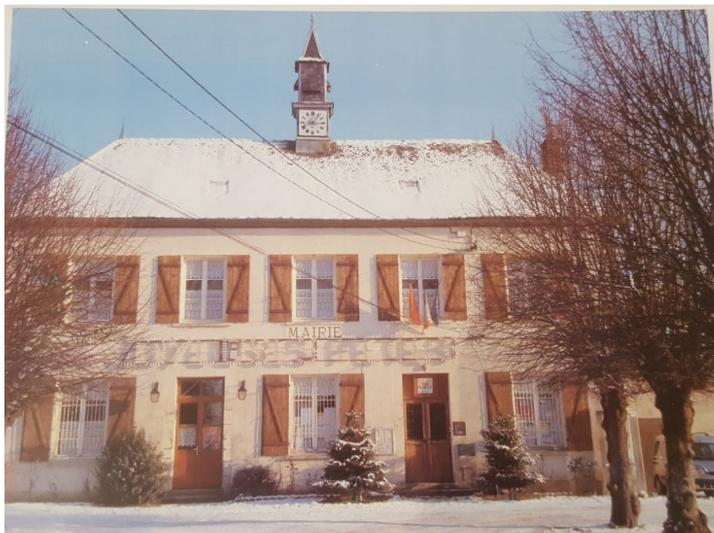
À l'occasion du bal du 14 juillet le préau était fermé par des bâches faisant ainsi office de salle des fêtes. La cour de l'école, close de murs avec grilles, était plus petite que le parking car elle comprenait le jardin de l'instituteur. Ne pas oublier que les élèves allaient à cette école jusqu'au certificat d'étude primaire. Pour les élèves les plus indisciplinés ils étaient invités à quitter la classe pour aller travailler dans le jardin de l'instituteur : une façon ludique d'apprendre le sens du travail à l'école. L'instituteur faisait également office de secrétaire de mairie, un grand classique de l'époque.

Les Neafluéens ont en mémoire Monsieur Gallet qui savait mener d'une main de fer ses élèves et Monsieur Carennini qui dispensait ses cours avec des méthodes plus pédagogiques.

Lorsque le préau a été agrandi et transformé en salle des fêtes, le jardin a disparu. Il en est de même pour les grilles de la façade de la mairie et du portail en fer soutenu par deux piliers en briques. Il ne reste de cette époque que les tilleuls. Ce bâtiment est devenu la mairie à part entière après la construction du groupe scolaire.

Le premier étage correspondait au logement de l'instituteur. Aujourd'hui il est en cours de réaménagement pour accueillir les services administratifs.

Voici à travers quelques photos en notre possession son évolution.





Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler les maires qui se sont succédés depuis 1871.

De 1871 à 1888 Louis LAFOSSE  
 De 1888 à 1894 Adolphe MAUPRIVEZ  
 De 1894 à 1904 Louis LEVEILLÉ  
 De 1904 à 1913 Charles CHEVALIER  
 De 1914 à 1917 M. SARAZIN par intérim  
 De 1917 à 1918 Georges FOUET  
 De 1919 à 1925 Adonis DROUET  
 De 1925 à 1930 Charles CHEVALIER  
 De 1930 à 1935 Albert LEMAIRE  
 De 1935 à 1944 Alain CHEVALIER



De 1944 à 1945 Isidore THOMAS  
 De 1945 à 1956 Seymour WELLER  
 De 1956 à 1971 Auguste THOMAS  
 De 1971 à 1973 Jean DUCRAY  
 De 1973 à 1975 François BALADIER  
 De 1975 à 1989 Alain CHEVALIER  
 De 1989 à 1995 Arnaud DE CLAVIERE  
 De 1995 à 2000 Lucien DEGLOS  
 De 2000 à 2008 Bernard LAIDIER  
 Depuis 2008 Jean-Pierre FONDRILLE

## LES COMMISSIONS

### LA COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

Nous poursuivons la présentation des commissions municipales. Pour rappel le rôle des commissions n'est que consultatif ; elles n'ont donc pas de pouvoir de décision. En revanche, une commission peut dresser un constat, donner des avis et faire part de propositions d'amélioration.

Dans ce numéro nous vous proposons celle des fêtes et cérémonies.

Les élus composant cette commission sont : Carole LECONTE (référente), Chloé NAVARRO, David PERNIN, Sylvie TURLURE, Annie TRUVELOT.

Cette commission est chargée de l'organisation de toutes les manifestations communales, nationales, particulières. Elle a en charge l'organisation des réceptions.

## RAPPELS

### ENTRETIEN DES TOMBES AU CIMETIÈRE

Les ayants-droits doivent assurer l'entretien régulier de la sépulture familiale ainsi que de ses abords. Outre le respect apporté par cette démarche, l'entretien des tombes est une obligation morale et civique.

Il s'agit à la fois de rendre hommage à la mémoire des personnes inhumées et de préserver l'harmonie et le bon état du cimetière.

Merci de votre compréhension.

### CONSEIL SUR L'ACHAT D'UN CHIOT : ATTENTION AUX PIÈGES !



L'achat d'un chiot est toujours un événement agréable. Vous avez fixé votre choix peut-être, même avez-vous attendu longtemps avant de vous décider.... Vous allez avoir entre les bras une petite boule de poils émouvante et théoriquement, tout doit bien se passer. Mais attention ! avez-vous bien mis de votre côté tous les atouts pour accueillir un chien en bonne santé et conforme à la race que vous avez choisie.

L'état de santé est primordial, trop de chiots sont vendus par des commerçants qui recherchent plus le profit que la qualité. Leur approvisionnement se fait comme pour une vulgaire marchandise au prix le moins cher possible. Beaucoup de chiots sont produits dans les pays de l'Est, sevrés trop tôt, séparés de leur mère et transportés sur de longues distances, ils sont la proie de maladies et sujets à des dérèglements psychiques.

Vous veillerez à l'état général d'abord, le chiot doit avoir un poil brillant, il doit être « rondouillard » sans pour autant que son ventre soit ballonné. Il ne faut admettre aucun trouble respiratoire même un simple nez qui coule doit entraîner des réserves sur l'achat. Appuyez légèrement sur la trachée et si vous déclenchez de la toux, renoncez. La « toux de chenil » est en effet une véritable plaie qui peut mettre en danger l'avenir immédiat du chiot. Il en est de même pour la diarrhée, vous la soupçonnerez si les poils autour de l'anus sont collés. Attention à certaines maladies de peau, elles se traduisent toujours par des boutons, des croûtes ou des dépilations. L'intérieur de l'oreille doit être sec et propre.

Question morphologie, regardez si les arcs dentaires coaptent bien et si une mâchoire ne dépasse pas l'autre. Un chien de grande taille ne doit être acheté qu'avec la garantie de l'éleveur d'absence de dysplasie de la hanche chez les géniteurs, chose qui bien entendu ne peut être prouvée chez un quelconque vendeur de chiens. Quant à la conformité avec le standard de la race, votre seule garantie est le certificat de naissance officiel délivré par la société centrale canine, aucune autre attestation de chien de race ne peut être considérée comme valable.

#### Votre achat est-il bien protégé ?

Il vous faudra avoir lu attentivement et fait signer par le vendeur un contrat de vente indiquant le prix de vente les caractéristiques de l'animal, son numéro de tatouage ou d'identification électronique et le fait que l'animal est inscrit comme ayant un pedigree. Exigez le carnet de vaccination et la carte d'immatriculation. La loi vous protège pour ce qui concerne certaines maladies et les vices rédhibitoires. Encore faut-il agir dans les plus brefs délais. Une visite chez le vétérinaire s'impose donc 24 à 48 heures après l'achat.

**Docteur Pierre ROUSSELET-BLANC**

Note de la rédaction : Si certains portent leur choix vers un achat d'animal chez un éleveur, n'oublions pas que beaucoup attendent d'être adoptés dans les refuges après abandon.

### A S S O C I A T I O N S

**NEAUFLES ST MARTIN** (27830)  
4, Route de Vernon  
(ancienne usine VITREX)

**BRADERIE**

Ouverte à TOUS  
« Dans un magasin éphémère »

**Judi 11 Novembre 2021**  
**Vendredi 12 Novembre**  
**Samedi 13 Novembre**  
9h30 / 17h  
(sans interruption)

**Lundi 15 Novembre**  
9h30 / 12 h ► **Sacs à 5€**  
Libre choix de vos achats dans un sac de 40 l environ  
Selon les normes sanitaires du moment !

 MAIL : [vestiaire27140gisore@gmail.com](mailto:vestiaire27140gisore@gmail.com)  
FB <https://www.facebook.com/VestiaireVVE27>

L'association l'école buissonnière  
vous invite à son

**Loto**

27 novembre 2021 - 20h00

Salle des fêtes de Neaufles-saint-Martin - Restauration sur place

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE - Nombre de places limité**



**NEAUFLES ANIM'** organise son assemblée générale le samedi 20 novembre prochain à 18h00 en salle des fêtes.

Si vous avez envie de rejoindre l'équipe suivant vos disponibilités, n'hésitez pas à venir à cette assemblée.

Les associations ne peuvent perdurer qu'avec des bénévoles.

## PARTAGES

### JARDIN ET POTAGER



**Côté potager**—Vous pouvez arracher définitivement vos plants de tomates. Récoltez les derniers légumes d'automne et laissez en place les légumes racines.

Commencez à préparer le terrain en labourant le sol qui respirera ainsi durant l'hiver. Plantez ail et échalotes un sol léger. Dans le cas contraire, mélangez le avec du sable.

À la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! Ce vieil adage témoigne d'une période propice aux plantations. En effet, elles sont couramment réalisées à l'automne, afin de favoriser un bon enracinement avant le printemps. Aussi, profitez de cette période pour planter des fruitiers comme des pommiers, des poiriers, des cerisiers... Pensez également aux petits fruitiers à l'image des framboisiers et des groseilliers.



**Côté jardin**— Il ne reste plus beaucoup de temps pour planter les bulbes car d'ici quelques semaines le sol sera trop dur.

Les crocus et perce-neiges trouvent toute leur place lorsqu'ils sont directement plantés dans le gazon. Ils formeront dès l'hiver de très belles tâches colorées. Les tulipes offrent une variété incroyable de couleurs. Elles sont à planter sans limite dans tous vos massifs de fleurs, en bordure de haie, au pied des arbres et même en

pot pour votre terrasse.

Les narcisses, les jonquilles, les jacinthes, les lys, les glaïeuls, les jacinthes des bois, le muscari ou encore les arums sont de véritables merveilles incontournables au jardin.

### RECETTE NORMANDE : BOUDIN NOIR AUX POMMES



#### Ingédients pour 4 personnes :

- 4 boudins noirs aux oignons - 8 pommes golden—beurre salé

#### Préparation :

Disposez le boudin dans un plat allant au four avec tous les morceaux de pommes autour et un peu sur le dessus.

Enfournez le tout pour une petite heure à 165° max (plutôt 150°) pour tous cuisent lentement sans exploser.

## NUMÉROS UTILES

Mairie de Neaufles Saint Martin - 02 32 55 00 04

Samu 15 - Pompiers 18 - Gendarmerie 17

Hôpital de Gisors - 02 32 27 76 76

Enfance maltraitée - 119

Service aux malentendants - 114

Violences conjugales - 3919